



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## vaccin DTP

Question écrite n° 50026

### Texte de la question

Il est actuellement constaté une pénurie de vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT polio). Cette situation inquiète particulièrement les professionnels de santé publique. Au premier chef, les médecins de ville prescrivent des vaccins conjugués, englobant, entre autres, la coqueluche et l'hépatite B. Or, par voie de conséquence, cela entraîne une consommation de vaccins non exigés par la législation, ainsi qu'un accroissement des risques liés à l'administration de tout vaccin. Compte tenu de cette regrettable situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de lui faire le point sur ce dossier, et de lui préciser les mesures urgentes qu'il entend prendre au sujet de ce dernier.

### Texte de la réponse

Des difficultés techniques rencontrées dans la production du vaccin DTP entraînent depuis plusieurs mois des problèmes d'approvisionnement. Devant cette situation de pénurie et compte tenu de l'attente des professionnels de santé et des parents qui doivent procéder aux rappels de vaccination des enfants dans les tranches d'âges concernées, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) a autorisé l'utilisation d'un autre vaccin, le Revaxis (R). Ce vaccin était jusqu'à présent autorisé en France pour les rappels chez les adultes à partir de 18 ans. Il peut dorénavant être utilisé en rappel chez les enfants à partir de 6 ans, utilisation déjà effective dans de nombreux pays d'Europe. Le laboratoire Aventis Pasteur Merck, qui commercialise le vaccin, informera les professionnels de santé des nouvelles recommandations de son utilisation. Le laboratoire s'est aussi engagé à mettre à disposition, en tant que de besoin, le vaccin bivalent DT et le vaccin monovalent contre la polio. Enfin, le laboratoire Aventis Pasteur Merck s'est engagé à rétablir la production du vaccin DTP en septembre 2005.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50026

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 novembre 2004, page 8603

**Réponse publiée le :** 14 décembre 2004, page 10094